

La lettre de Carnelle - Pays de France

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers, Montsourt, Noisy-sur-Oise, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois.

Janvier 2006



Editorial *Au seuil de la nouvelle année, rendez-vous traditionnel des bilans, voyons ensemble, après un an, celui de Carnelle - Pays de France et examinons nos projets 2006.*

Alors qu'au niveau de l'État, la dette publique s'est creusée depuis quinze ans, au contraire, l'Écho Régional souligne dernièrement la bonne gestion et le faible endettement des communes du Val d'Oise et du canton.

Aussi, pour les débuts de notre toute jeune communauté, mes collègues et moi-même qui suis en charge de la Présidence, avons nous fait nôtre, cet adage sécuritaire, à savoir, qui va piano va sano ! En effet, nous sommes tous bien conscients des transferts de charges successifs de l'État, dans le cadre de la poursuite de la décentralisation sur la pyramide Régionale-Départementale-Communale et du risque, au final, d'une trop forte majoration contributive pour tous nos administrés. Aussi, avons nous fait le choix délibéré, certes plus long et dans l'immédiat, moins visible en terme de services rendus, afin de limiter l'impact fiscal restant à la charge des ménages, de rechercher d'autres sources de financement, sans y ajouter une trop facile dérive financière communautaire. Nous misons donc sur la création d'une zone d'activité et d'emplois, à l'Orme, sur le territoire de Viarmes/Belloy, sur la réhabilitation des friches industrielles Vulli sur le territoire d'Asnières-sur-Oise et sur le développement à plus longue échéance, de la zone d'activité de la Croix Verte avec l'aide du C.E.E.V.O et du Département, à l'horizon 2012, après la jonction de l'autoroute A16 sur la Francilienne.

Mais dans un premier temps, cette année sont inscrits au programme 2006, un traser de réfection d'une voirie communautaire et la mise en place d'un site Internet communautaire. Vous y serez mieux à même d'y suivre avec nous, les premiers pas de Carnelle - Pays de France.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Raphaël BARBAROSSA, Maire de Belloy-en-France - Président de la Communauté Carnelle - Pays de France



La commission Communication

Hervé WINDELS, Maire-Adjoint d'Asnières-sur-Oise. Vice-président chargé de la Commission Communication et Évolution

Début 2005, la commission a fait éditer une fiche signalétique consécutive à la naissance de la Communauté de communes Carnelle - Pays de France.

Ce dépliant restituant le fruit du travail engagé en 2004 par mes prédécesseurs au sein de la commission, distribué à tous les habitants de notre territoire, symbolisait, de notre point de vue, le porté à connaissance de l'acte de naissance identitaire de notre intercommunalité auprès de toute notre population.

Au cours de cette même année, l'étude d'un projet essentiel dans la recherche de l'identité de notre territoire commun a été décidée par le Conseil Communautaire : la création d'un site Internet.

Pourquoi envisager la création d'un site Internet dès la naissance de la Communauté de Communes ? Était-ce bien nécessaire ?

Certes, la question mérite d'être posée. Cependant, les élus, délégués de leurs communes respectives au sein de cette structure doivent disposer d'un support dynamique pour informer toute la population de l'ensemble du territoire du travail réalisé, des animations et fêtes organisées, des services existants au sein de notre Communauté de Communes.

C'est, à notre sens, un outil important qui participera à ancrer dans le futur, par l'information qu'il diffusera, l'unité de territoire dans l'esprit de nos concitoyens.

Il devra bien entendu être accompagné d'un bulletin d'information traditionnel que la Commission n'a pas l'intention d'abandonner.

L'étude nous a permis de constituer un cahier des charges qui a été publié selon la procédure adaptée prévue par le code des marchés publics. Quatre entreprises ont répondu à la consultation.

La commission s'est réunie à deux reprises et le choix s'est porté sur l'entreprise ECLIPSE Communication.

La dépense prévisionnelle est de l'ordre de 22 000 € subventionnée à 85 %.

L'année 2006 sera évidemment consacrée pour une part importante à l'analyse, les choix techniques et des rubriques contenues dans ce site, la création et le démarrage de notre site sans oublier une part importante de cette tâche qui correspond à la formation.

Quelques pistes déjà se dessinent : géographie et histoire de chacune de nos communes, les services rendus à nos habitants communautaires, soit municipaux, les animations importantes de chacune de nos communes pouvant être considérées comme d'intérêt communautaire, la vie administrative de la Communauté de Communes : décisions du Conseil Communautaire, les projets, les réalisations etc...

Bien d'autres informations, non encore listées à ce jour, pourront également être considérées comme d'intérêt communautaire et apparaître dans le site Internet.

Au cours du 1er trimestre 2006, nous réfléchirons également à la création de la charte graphique commune à notre diffusion qu'elle soit « traditionnelle » (bulletins, notes d'informations spécifiques etc.) ou « virtuelle » (Internet).

Nous tâcherons également de regrouper les informations d'intérêt communautaire émanant des communes membres de la Communauté de Commune Carnelle - Pays de France et d'organiser la diffusion d'autres bulletins que celui ci.

Ces quelques objectifs représentent un projet ambitieux. Pour le mener à bien et qu'il satisfasse la curiosité des visiteurs, le travail reste conséquent. Notre volonté est pleine et entière. Votre soutien nous sera nécessaire, il nous parviendra au travers du nombre de visites sur notre site.

En tout état de cause, et au-delà de notre ambition que la diffusion de nos informations vous intéresse, c'est une bonne et heureuse année qu'en mon nom, en charge de la communication, et au nom des élus de la Communauté de Communes je vous souhaite en 2006, qu'elle vous apporte joies et bonheurs au quotidien.